

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°4 du 08/02/2024

OUVERTURE DE SÉANCE

La séance débute à 18h19.

Le quorum est atteint avec 21 présents.

PRESENTS

I-DIRECTION / ADMINISTRATION

M. Philippe GRAND, Mme Sandrine GOULLON Mme Magali CELLA, M Jean-Yves LE BOUEDEC, M Gilles HOLDNER.

II-ÉLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Enseignants :

M Eric BERTHILLIER, M Michel CAMPA, Mme Anne JENTELLET, M. Julien LUIS, M André MORIN, Mme Véronique MORISET, M Lionel TOSAN.

ATSS :

Mme Catherine RAVAT, Mme Alexandra BLASCO, Mme Manuela MASSANGA.

Parents d'élèves :

Mme Juliette TERRAGNI-BOUTIN, Mme Zohra ZERZAIHI, M Philippe TURPIN, M. Nabil LOUNICI.

Élèves

Marième SY, Intissar DAHIR, Lalia LLILIO FAILA, Jasmine KHALFOUN, Adrien DURAND, Salomé VIAL-MONTALAND, Juliette PETIT, Hanaé BONNETON, Melissa OUBRAHAM.

Personne qualifiée

M Jacques VIAL.

Personnes invitées

Mme Anne-Sophie PIEJAK-MILKO, et Mme Aliénor VAN KALCK.

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Proviseur demande à Mme Jentellet, représentante du collège des enseignants d'être le secrétaire de séance. Mme Jentellet accepte. M. le Proviseur l'en remercie.

2/ Approbation des comptes rendus des séances précédentes n°2 du 14/11/2023 et n°3 du 11/12/2023.

Le PV du CA du 14 novembre a été adopté à l'unanimité. 1 abstention pour le CA du 11/12.

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour. La Liste SNES-FSU souhaite pouvoir faire lecture en fin de CA d'une motion relative aux groupes de niveau dans le cadre des mesures « choc des savoir ». Monsieur le Proviseur donne son accord.

I - AFFAIRES PEDAGOGIQUES

18h26 : Arrivée de Mme Manuela MASSANGA. 22 votants

18h35 : Arrivée de M. Philippe TURPIN. 23 votants.

- **Ventilation provisoire de la dotation horaire globalisée :**

Rappel du nombre de divisions de l'établissement dont les effectifs diminuent du fait des travaux :

On peut noter la perte de deux divisions de seconde, d'une division de première générale, d'une division de première STMG et d'une classe de BTS Comptabilité et Gestion. Dans le même temps, la troisième année d'ECP est créée. Le lycée perd donc finalement 4 divisions.

Monsieur le Proviseur confirme la décision du rectorat de transférer le BTS Comptabilité et Gestion vers le lycée Colbert sur deux ans. L'an prochain, les étudiants de deuxième année resteront au lycée Ampère.

Monsieur le Proviseur présente ensuite le projet de Dotation Horaire Globale (DHG) de 1602,5H pour 2024-25 (soit -184,5h par rapport à 2023-24)

La dotation est répartie ainsi :

- Heures postes : 1466 h
- HSA : 136,5 H
- IMP : 3,5
- Ratio HSA : 8,5% (9,96 % en 2023)

Monsieur le Proviseur explique que son travail consiste à proposer une répartition de la DHG en respectant les horaires figurant dans les référentiels.

La répartition fluctuera en fonction des choix de spécialités des élèves à la fin des classes de Seconde et Première mais une première estimation est proposée, basée sur l'expérience des années passées.

On obtient : 27 groupes de 1ère et 22 groupes en Terminale générale.

En STMG, une seule division en 1^{ère} et deux divisions en Terminale avec les effectifs suivants :

- RH : 9
- GF : 20
- Merc : 24 pas de dédoublement en mercatique sauf en économie et Droit.

Pour répondre à des questions des représentants de la Liste SNES-FSU, Monsieur le Proviseur confirme qu'en BTS, seuls les dédoublements prévus dans les référentiels ne pourront être mis en place, il n'y aura donc aucun dédoublement en BTS Comptabilité et Gestion 2^{ème} année car la classe n'est pas dédoublée.

En BTS Profession Immobilière, la DHG prévoit 3h30 de plus pour les dédoublements.

Il serait possible de dégager quelques heures afin de continuer la mise à niveau en français en BTS 1^{ère} année.

La Liste SNES-FSU lit une motion qui souligne la crainte d'un moins bon suivi des élèves et des étudiants en raison de la baisse de la DHG qui aura pour conséquence la perte de dédoublements en philosophie en Terminale STMG, une moins bonne préparation pour le bac de français avec des interrogations quant à la possibilité de préparer des oraux blancs, certaines contraintes ou choix de répartition mènent à une augmentation des effectifs : en anglais, il y aura 10 groupes pour 8 Secondes soit des effectifs plus importants que ceux de cette année (14 groupes pour 10 classes), Cf. la motion en pj.

La Liste SNES-FSU fait remarquer que les professeurs de Mathématiques subissent une perte d'1/2 h par semaine sur les groupes de Seconde. Une représentante de la Liste EER signale qu'en Histoire-Géographie, les professeurs alertent sur des groupes à 35 qui rendra l'enseignement difficile surtout en EMC.

Monsieur le Proviseur explique qu'en Seconde des groupes à effectifs réduits sont prévus en Français, Mathématiques, EMC, Langues vivantes, Physiques-Chimie, SVT, et SNT.

Le lycée maintient l'enseignement des Mathématiques complémentaires et expertes qui ne sont pas prévus explicitement par la DHG.

Les options LV 3, Japonais, Hébreu, Arts Plastique de Seconde, Euros italien-SES sont maintenues.

Monsieur le Proviseur indique la DHG est encore en « chantier ». En effet, la structure sera arrêtée fin juin et les postes figés en juillet. À l'heure qu'il est, il reste des éléments inconnus liés aux mutations, aux décharges médicales..., ce qui justifie pour Monsieur le Proviseur que le vote sur la répartition de la DHG se fasse plus tard dans l'année.

Conséquences en termes de DHG : Monsieur le Proviseur présente un tableau qui permet de voir les écarts pour chaque discipline entre les besoins et la ressource disponible que ce soit en heure poste ou en heures supplémentaires. Cela permet de déterminer s'il y a éventuellement besoin de compléments de service donnés (CSD) ou de compléments de service reçus (CSR). Monsieur le Proviseur explique tous les écarts constatés : le besoin d'un CSD de 18 heures en Histoire et Géographie, et en SVT qui touchera l'enseignant le dernier arrivé de la discipline. Tous les deux conserveront leur poste mais devront assurer tout leur service dans un autre établissement. Pour ce qui est de l'Allemand et de l'EPS, il y aura un complément de service au collège de la Cité scolaire Ampère. Des heures de Mathématiques et Physiques-Chimie des heures sont transférées à la discipline informatique.

En économie-gestion :

L8011 : 1 poste est gelé provisoirement jusqu'au 6 mars en attente des résultats des mutations, car un professeur de Gestion actuellement en pré-bac a demandé une mutation en BTS. En fonction des résultats des mutation la demande de BMP pourrait être supprimée.

L8012 : BTS CG on note la disparition de 51h postes liées au transfert et 32,9 h en retour liées aux heures de BTS CG2 assurées par les professeurs dont les postes sont transférés au lycée Colbert.

L8013 – Le professeur est transféré puis reviendra en CSR faire son service au lycée.

La liste SNES-FSU s'inquiète sur l'avenir du poste du directeur délégué aux formations techniques et professionnelles en raison de la perte du BTS comptabilité et Gestion et d'une première STMG. Monsieur le Proviseur explique avoir eu des assurances orales du rectorat sur le maintien de son poste.

À la fin de cette répartition, Monsieur le Proviseur précise qu'il ne reste que 0,15 h de marge.

Monsieur le Proviseur explique avoir fait le choix de maintenir les postes plutôt que fonctionner avec des heures supplémentaires. Tous les professeurs concernés par des compléments de services ont été reçus par Monsieur le Proviseur afin d'expliquer les contraintes imposées.

La liste SNES-FSU fait remarquer que pendant de nombreuses années, le choix inverse était imposé aux professeurs qui étaient contraints d'assurer des heures supplémentaires notamment liées aux pondérations dans le supérieur.

II - AFFAIRES FINANCIERES

- Contrat Schiller : reprise des deux anciens défibrillateurs et mise en place des nouveaux (1 à Bourse et 1 à Saxe qui sera remis au collège le temps des travaux à Saxe) 2187.84€ TTC. Contrat triennal de révision 104€ HT, 1ere année offerte. Cette dépense sera prise sur le FRRPI en investissement.

Une formation sera assurée. L'utilisation semble plus simple que l'ancien.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
23	0	0	0	0	0	23	0

- Etude de la proposition d'UGAP pour location pour 5 ans des photocopieurs du lycée Ampère et du Greta : Mise en place des nouveaux photocopieurs pendant les permanences d'été (Parc de 12 copieurs).

Plusieurs entreprises ont été mises en concurrence et l'offre de l'UGAP est la plus avantageuse. Les copieurs seront changés en juillet. MONTANT 50 595 € TTC au lycée et 12761 TTC pour Greta donc 63 356 € pour le lycée et Greta.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
23	0	0	0	0	0	23	0

- Avenant contrat Apsyttude : conservation des créneaux prévus au contrat mais mise en place de visio le temps du congé maternité de la psychologue. Tarif inchangé.

Cela permet aux étudiants d'accéder à des consultations en ligne avec un psychologue.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
23	0	0	0	0	0	23	0

- Convention avec le Rectorat pour l'organisation des épreuves d'admission du concours d'agrégation interne d'allemand : du 13 au 20 avril 2024. L'établissement est chargé de l'accueil et de l'organisation matérielle des épreuves. Une subvention de 3900€ sera versée par le Rectorat à l'établissement.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
23	0	0	0	0	0	23	0

Départ de Mme Moriset 20H. 22 votants

- Convention Widaf : La certification Widaf valide les compétences d'allemand professionnel et un test de positionnement. Cette convention permet aux élèves qui souhaitent passer cette certification de payer un tarif préférentiel : 70€ au lieu de 90€. Cela concerne une étudiante de BTS.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
22	0	0	0	0	2	20	0

- Convention avec Mme Ceccone, doctorante contractuelle employée par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Mme Ceccone va effectuer des travaux de recherche sur

le sujet des choix d'orientation au lycée et dans l'enseignement supérieur de janvier 2024 à juillet 2026 au lycée Ampère.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
22	0	0	0	0	0	22	0

- Convention Avenir + GIP FIGAP Erasmus + : Mobilité des individus à des fins d'apprentissage de l'enseignement supérieur

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
22	0	0	0	0	0	22	0

- Convention Erasmus + BTS pour l'Espagne : mobilité individuelle, échange avec l'Instituto Poblenu à Bormujos en Espagne, dans le cadre du partenariat Netinvet. Cette convention concerne une étudiante de BTS Commerce Internationale en 1ère année ira à Bormujos du 11 au 23 mars 2024 et 3 élèves espagnols viendront au lycée Ampère du 8 au 19 avril 2024.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
22	0	0	0	0	0	22	0

III – QUESTIONS DIVERSES

- Présentation par Mme Sandrine Goullon, proviseure adjointe, des protocoles de la cellule de veille climat scolaire.

Le protocole mis en place vise à prévenir des incidents de harcèlement de manière précoce. Mme la Proviseure Adjointe présente les avantages du protocole mis en place.

- Lecture d'une motion présentée par la Liste SNES-FSU : pour dénoncer la mise place de groupes de niveau en Sixième et Cinquième dans le cadre des mesures dite « choc des savoir ». Cf. motion n°2 en pj.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h10

Le secrétaire de séance

Anne JENTELLET



Le Proviseur

Philippe GRAND



